Fédération Départementale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles
du Finistère

Ce n'est qu'unis et organisés que nous pourrons vivre de notre métier !

Rapport d'Orientation
Proposé par le Conseil d'Administration de la FDSEA

63ème Assemblée Générale
Vendredi 9 avril 2010
Espace Avel Vor – Plougastel-Daoulas

fdsea 29

SOMMAIRE

INTRODUCTION **2**

PARTIE I : CONSOLIDER LA PERENNITE DES ENTREPRISES AGRICOLES FACE A LA PRESSION ECONOMIQUE **3**

A. PAC post 2013 : entre réalités et nécessités **3**
1. PAC post 2013 : des réalités à prendre en compte 3
1.1 Le futur de la PAC conditionné par les ambitions budgétaires de l'Union européenne 3
1.2 Pressions et manipulations de certains acteurs de la société pour influer sur la PAC post 2013 6
2. Mener une politique agricole commune forte au-delà de 2013 : un fondamental pour les agriculteurs et la société ! 7
2.1 La PAC a toujours toute sa place en Europe 7
2.2 Etre force de proposition sur les éléments essentiels de l'avenir de la PAC 9

B. Organisation économique des producteurs : renforcer le maillon production **11**
1. Fondamentaux de la réflexion de la FDSEA du Finistère sur le renforcement du maillon production 11
1.1 Les OP, clés de voûte du renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs 12
1.2 Consolider l'action des OP reconnues au niveau communautaire par la création d'AOP 14
2. Renforcement du maillon production : quels leviers pour avancer ? 15
2.1 Une nécessaire évolution de la règlementation 15
2.2 Une volonté indispensable des hommes et des femmes ! 17

PARTIE II : L'AGRICULTURE FACE A LA PRESSION SOCIETALE **19**

A. Des pressions multiples, intensifiées par l'activisme des lobbies **19**
1. Diversité des pressions exercées sur l'agriculture, et particulièrement contre l'élevage ! 19
2. Les stratégies d'influence des lobbies 21
2.1 Lobbies : la toile d'araignée 21
2.2 La peur : une pièce maîtresse de la stratégie des lobbies 24

B. Le rôle des élus face à la pression sociétale **27**
1. Pressions exercées par les lobbies pour imposer toujours plus de contraintes au monde agricole 27
1.1 La mode naturaliste : une pression morale contre l'acte de production 27
1.2 Quand les pressions des lobbies se traduisent en contraintes supplémentaires pour les agriculteurs… 28
2. Elus politiques : une attente forte des agriculteurs, dans un climat de défiance 29
2.1 Posons les vrais enjeux et les vrais débats agricoles ! 29
2.2 Assez de la politique politicienne : pour un projet agricole porteur d'avenir ! 30

CONCLUSION **32**

GLOSSAIRE **33**

Introduction

2009 aura considérablement marqué nos esprits : les agriculteurs ont connu une crise terrible, sans qu'aucune filière ne soit épargnée. Même les pouvoirs publics ont reconnu que cette crise était la plus grave que l'agriculture ait dû affronter depuis trente ans.

Dans ce contexte, **l'immobilisme serait dramatique**. Les agriculteurs ont besoin d'un projet, et de lisibilité, pour aborder l'avenir. Pour continuer à croire en notre métier, il s'agit bien que nous puissions dégager un revenu de la vente de nos produits.

Face à la crise, le monde agricole a la force de se redresser, à condition que nous regardions avec lucidité le monde qui nous entoure, et que nous nous inscrivions dans une démarche de renouveau. Depuis 2008, la FDSEA du Finistère plaide en faveur d'une place plus importante des agriculteurs au sein des filières, mais aussi au sein de la société. La hausse des matières premières agricoles, associée à un risque de pénurie alimentaire, a remis l'agriculture au cœur des préoccupations de la société. Le renforcement de l'aval des filières et l'hyper concentration de la grande distribution nous ont aussi amenés à réfléchir aux leviers qui permettraient de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs.

Si nous ne voulons pas que d'autres décident pour nous de l'avenir de notre agriculture, nous devons nous affirmer comme une force de proposition vis-à-vis des Pouvoirs publics, mais aussi des acteurs dits de la société civile : **ce n'est qu'unis et organisés que nous pourrons vivre de notre métier !**

Les défis sont aujourd'hui nombreux, et il y a des réalités que nous ne pouvons ignorer pour bâtir un projet pour l'agriculture : il en va de notre responsabilité commune. Accepter la réalité ne signifie pas accepter une fatalité : au contraire ! **Réfléchissons, proposons, agissons pour lever les insoutenables incertitudes qui pèsent sur l'avenir de nos entreprises.**

Nos premières incertitudes sont évidemment d'ordre économique. Face à l'instabilité des marchés, les orientations qui seront prises dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) post 2013 seront capitales. Les pressions s'accumulent d'ores et déjà sur l'avenir de cette Politique : il ne faudra pas attendre 2013, et encore moins 2015, pour renforcer le poids des producteurs au sein des filières !

D'autres incertitudes comptent également de plus en plus : il s'agit de la pression qu'exercent les lobbies pour influer sur l'avenir des politiques agricoles. Sur de nombreux sujets, dits de société, l'agriculture est mise au pilori. Par ce biais, les lobbies tentent d'imposer des contraintes supplémentaires aux exploitations agricoles : pouvons-nous en tolérer davantage, dans un contexte économique et social désastreux qui réduit considérablement notre capacité d'adaptation ?

Partie I : Consolider la pérennité des entreprises agricoles face à la pression économique

Les entreprises agricoles doivent faire face à une pression économique croissante. La volatilité des marchés et la crise économique mondiale pèsent lourdement sur la pérennité des entreprises agricoles. L'avenir de la politique agricole commune, au-delà de 2013, ainsi que le renforcement du maillon production, sont **deux défis à mener de front** pour défendre la place de l'agriculture dans le nouvel ordre économique qui se dessine.

A. PAC post 2013 : entre réalités et nécessités

1. PAC post 2013 : des réalités à prendre en compte

1.1 Le futur de la PAC conditionné par les ambitions budgétaires de l'Union européenne

Les négociations relatives à l'avenir de la politique agricole commune, au-delà de 2013, débutent dès cette année, la Commission européenne envisageant une communication pour l'automne 2010. Dans le même temps, la révision des prochaines perspectives financières de l'Union européenne va intervenir, pour la période allant de 2014 à 2020. Cette superposition de négociations est capitale : le budget est l'expression d'une vision politique de la construction européenne !

- ***Crispations autour du budget de l'Union européenne***

Le budget communautaire reflète les principales évolutions des politiques communautaires, ainsi que les changements de priorités. En effet, **le budget s'est toujours révélé être l'instrument essentiel pour réaliser les objectifs politiques de l'Union européenne**. **Il est affligeant que les finances conditionnent les ambitions des politiques communautaires, et non l'inverse !**

Actuellement, le budget européen représente un peu plus de 1% de la richesse de l'Union. Les ressources propres de l'Union sont plafonnées à 1,24 % du Revenu National Brut (RNB) des Etats membres. En 2009, le budget de l'Union a représenté un peu plus de 133 milliards d'euros.

Les dépenses du budget de l'Union européenne sont ainsi réparties pour le cadre financier 2007 – 2013 :

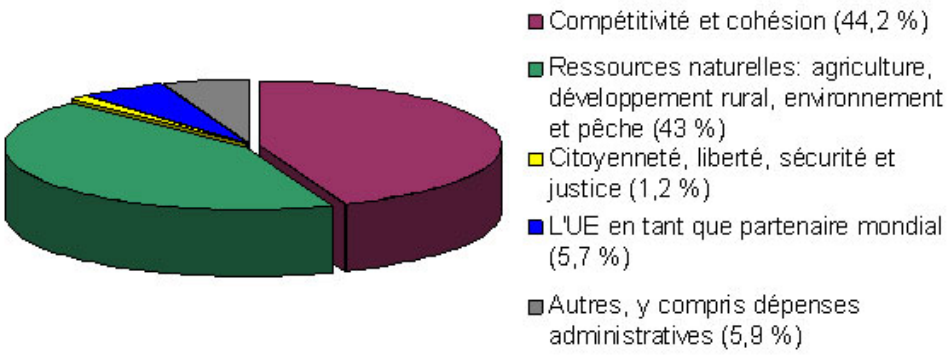

Alors que l'Union européenne doit relever d'immenses défis, son budget manque cruellement d'ambition ! A titre de comparaison, le budget européen est équivalent au déficit de la France en 2009…

Le budget consacré à la PAC, pourtant seule réelle politique commune de l'Union européenne, ne cesse de diminuer… Alors qu'en 1992, la part de la PAC représentait encore 60,7% du budget de l'Union, d'ici 2013, elle aura diminué presque de moitié (32%)[1] !

La négociation des prochaines perspectives financières risque de raviver les vieux démons du débat entre Etats contributeurs nets et bénéficiaires nets ! En effet, le maintien du budget de la PAC dépendra de la volonté politique des Etats membres. Or, on le sait bien, certains pays contributeurs nets[2] (Danemark, Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas) pour la PAC souhaitent une forte baisse du budget destiné à l'agriculture pour financer d'autres politiques communautaires.

La baisse du budget consacré à la PAC fait aujourd'hui que la France devient un contributeur net, alors qu'elle était avant bénéficiaire net. Ce changement de statut fait pressentir un changement de politique de la part de la France : **la France ira-t-elle défendre une politique dont elle n'est plus bénéficiaire ? Rien n'est moins sûr ! De même, face à la crise économique, l'Allemagne a déjà affirmé vouloir baisser sa contribution au budget de l'Union européenne de 10 milliards d'euros !** La crise économique sans précédent que traverse actuellement l'Union européenne freinera très certainement toute évolution de la contribution des Etats membres au budget européen, qui représente pourtant la principale ressource propre de l'Union.

Autre point noir des prochaines négociations budgétaires : les revendications des nouveaux Etats membres. L'intégration de 10 nouveaux Etats membres en 2004, principalement des pays de l'Est, s'est faite sans consolidation économique de ces pays. Pour avoir un ordre d'idées du fossé séparant les économies des « anciens » et des « nouveaux » Etats membres, l'élargissement de 2004 a représenté une augmentation de l'espace géographique de 25% et de la population de près de 20% (soit 454,9 millions au total), **mais le poids économique de l'ensemble des dix nouveaux adhérents se situait alors entre la Belgique et les Pays-Bas, soit moins de 5% du PIB des quinze « anciens » membres**. La richesse par habitant y était inférieure de 40% à la moyenne des Quinze ! **Il ne faut pas oublier non plus que l'Union Economique et Monétaire ne concerne à ce jour que 16 Etats membres sur 27 !**

De plus, depuis 2004, l'élargissement de l'Union européenne à 10 nouveaux Etats membres s'est effectué à budget constant, y compris dans le cadre de la PAC ! Pour l'avenir, l'harmonisation des paiements en faveur des nouveaux Etats membres est clairement à l'ordre du jour. Dans son audition devant le Parlement européen, Dacian Ciolos, actuel Commissaire à l'agriculture, a indiqué **le besoin de convergence des paiements directs non seulement entre agriculteurs (fin des références historiques), mais également entre Etats membres**. Dans ce dossier, le fait que le nouveau commissaire à l'agriculture soit roumain ne sera sans doute pas non plus anodin…

En parallèle, suite à la réunion du groupe des 22 Etats membres à Paris, le 10 décembre 2009, **11 Etats membres (essentiellement des nouveaux Etats membres) se sont unis pour demander, notamment, une égalisation des paiements de la PAC.** En effet, lorsque l'on sait que les paiements directs atteignent 600 €/ha à Chypre, contre 90 €/ha en

---

[1] Communication de la Commission du 12 septembre 2007, SEC(2007)1188 final, *« Réformer le budget, changer l'Europe ».*

[2] C'est-à-dire que ces pays versent plus que ce qu'ils ne reçoivent de la PAC

Lituanie… la convergence des paiements demandée par les Nouveaux Etats membres est difficilement contestable.

> ***Mais, pour la FDSEA, il faut aussi tenir compte du fait que 90 € de DPU en France, ou dans un pays de l'Est, ce n'est pas la même chose, a fortiori quand les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous !***

- ***Les « nouveaux défis » prendront-ils le pas sur la production agricole, au risque de menacer l'autosuffisance alimentaire ?***

Les perspectives financières de l'Union européenne se décident en fonction d'objectifs à poursuivre. Ainsi, les détracteurs de la PAC ne manquent pas de souligner le fait que le budget européen consacré à cette politique n'intègre pas suffisamment les « nouveaux défis », notamment le réchauffement climatique, l'eau, la protection de la biodiversité… Du côté de Bruxelles, on observe effectivement la volonté de recentrer la PAC sur les « nouveaux défis » (très environnementaux !), sous le prétexte de rendre la PAC plus légitime auprès du citoyen.

Par exemple, dès septembre 2007, la Commission européenne a organisé une consultation des Etats membres, mais aussi de la société civile, d'experts et universitaires, sur l'avenir du budget de l'Union européenne. **Trois grandes priorités se sont dégagées pour le futur budget de l'Union européenne :**

- Un recentrage des politiques communautaires autour de : la lutte contre le **changement climatique**, la compétitivité de l'UE dans une économie globale et la sécurité énergétique ;
- **La mise en œuvre du principe de subsidiarité** : la valeur ajoutée de l'action communautaire devrait être le principal critère justifiant le choix de dépenses au niveau de l'UE ;
- **Une réforme des ressources propres de l'Union européenne.**

Plus récemment, en janvier 2010, le rapport du député européen Stéphane Le Foll sur l'adaptation et la contribution de l'agriculture européenne au changement climatique insiste sur la nécessité pour l'Union de réinventer un modèle de développement et souligne ,*« (…)* ***au vu de l'ampleur du défi climatique et des investissements nécessaires du monde agricole dans des modes de production plus durables, la nécessité de maintenir une PAC forte dotée d'un budget approprié au delà de 2013*** *et de renforcer les moyens consacrés à la recherche agricole, qui doit aussi associer les agriculteurs. »*

> *Les prochaines perspectives financières de l'Union européenne seront déterminantes pour la politique agricole commune post 2013. Pour la FDSEA, il est inconcevable de mener une politique ambitieuse sans en avoir les moyens financiers !* ***Au cœur des négociations budgétaires qui se profilent entre les Etats membres, c'est l'ambition politique de la construction européenne qui est en jeu !***

> ***Nous tenons à réaffirmer notre volonté d'avoir une politique agricole commune volontariste en Europe : le budget en sera la clé de voûte !***

1.2 Pressions et manipulations de certains acteurs de la société pour influer sur la PAC post 2013

« Cela fait longtemps que l'agriculture a cessé d'être une question seulement agricole. » Cette phrase de Nicolas-Jean Bréhon, économiste agricole auprès de la fondation Robert Schuman, souligne une réalité qu'il ne faut pas négliger : la pression des acteurs de la société civile (associations, ONG…) sur la politique agricole commune. Le monde agricole ne peut (malheureusement) pas faire comme si ces groupes de pression n'existaient pas, puisqu'ils mènent un lobby acharné pour faire évoluer la PAC. Déjà, depuis quelques années, ces associations et autres se sont mis en capacité d'émettre des avis sur l'avenir de la PAC en approfondissant leurs connaissances sur cette politique. Les arguments sont tout trouvés : la PAC coûte cher (!), elle est illisible, et quel retour pour le citoyen ? Et certaines ONG de proposer carrément la suppression du 1er pilier de la PAC au profit du 2ème pilier !

Depuis quelques temps, une notion quelque peu nouvelle vient d'ailleurs semer un peu plus le trouble dans l'avenir de la PAC : **la rémunération des agriculteurs pour la fourniture de biens publics et de services environnementaux.** Le système proposé par le WWF (World Wildlife Fund) serait de soutenir financièrement les agriculteurs qui s'engageraient par contrat à fournir un certain nombre de biens publics ou services d'ordre environnemental ou rural.

Mais les think tanks sont également à la manœuvre ! Littéralement, Think tank signifie « réservoir à idées ». Il s'agit d'une organisation, en principe indépendante, réunissant des experts, vouée à la recherche d'idées nouvelles et cherchant à peser sur les affaires publiques. Jean-Christophe Bureau, Professeur d'économie, a écrit à propos des think tanks[3], que ces acteurs étaient *« nombreux et actifs. Un large consensus se dessine entre eux sur le fait que l'argent public doive aller à la fourniture de biens publics. A leurs yeux, la PAC devrait évoluer vers une politique de rémunération de services fournis par les agriculteurs et non plus cibler une catégorie professionnelle pour des raisons historiques. »* Fin 2009, 22 économistes européens ont signé une déclaration remettant en cause le système actuel des paiements liés à la PAC, et prônant ainsi de légitimer les paiements de la PAC en les liant à la fourniture de biens publics tels que la protection de l'environnement, l'eau, la biodiversité…

Etant donnée la volonté affichée des ONG de faire de la PAC une politique environnementale, il est de mauvais augure que Dacian Ciolos envisage de mener au printemps prochain des concertations sur l'avenir de la PAC avec les Etats membres, **mais aussi avec les acteurs de la société civile**. Mais il y a encore plus déconcertant ! La France a mis en place un soit disant groupe de réflexion de « haut niveau » sur la PAC post 2013 composé d'écrivains, d'un membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), ou encore d'un chef de restaurant étoilé ! Est-ce que les agriculteurs ont demandé à participer aux discussions menées à haut niveau pour la baisse de la TVA dans la restauration ? Soyons un peu sérieux !

> *Nous ne sommes en tout cas pas dupes, la PAC pourrait devenir une manne financière pour mener une politique environnementale ! La FDSEA n'entend pas que les objectifs d'une grande politique agricole soient remis en cause : la PAC, dont l'objectif central est de nourrir les citoyens européens, conserve toute sa légitimité en tant que politique agricole durable. Le développement durable repose sur trois piliers indissociables : l'économie, le social et l'environnement.*

---

[3] *« Etats, syndicats, associations, « Think tanks » : tous les acteurs à la manœuvre »,* Jean-Christophe Bureau, Le Monde, 30 janvier 2010

> *Des pressions s'exercent de toutes parts pour influer sur l'avenir de la PAC, en remettant en cause non seulement ses objectifs, mais aussi son budget !* ***Portons, ensemble, nos ambitions pour la PAC d'après 2013 !***

2. Mener une politique agricole commune forte au-delà de 2013 : un fondamental pour les agriculteurs et la société !

2.1 La PAC a toujours toute sa place en Europe

Vouloir réduire la légitimité de la PAC à la fourniture de biens publics est bien trop simpliste, surtout si ces « biens publics » se réduisent à la protection de l'environnement ! **N'hésitons pas à dire, et redire, toutes les raisons pour lesquelles une politique agricole commune a toute sa place en Europe, aujourd'hui :**

RAISON N°1 : La politique agricole commune a été le socle du développement de l'autosuffisance alimentaire en Europe. L'Europe a fait le choix politique de garantir aux citoyens européens une alimentation en quantité et en qualité. Les agriculteurs ont toujours rempli, et continuent de remplir, ce contrat avec la société. Grâce à la PAC, le budget des ménages consacré à l'alimentation n'est que de 14%, soit deux fois moins qu'au début des années 60 ! Sans compter la diversité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires dont bénéficient à présent les citoyens européens !

> ***L'alimentation, en quantité et en qualité, est le moteur de l'agriculture, et la première justification de la PAC.***

Comme le dit avec justesse la journaliste Sylvie Brunel, *« à l'heure où il faudra doubler la production alimentaire mondiale d'ici un demi siècle pour répondre aux défis de la croissance démographique et urbaine, nous avons besoin d'une agriculture nourricière, variée, efficace, mais aussi d'une agriculture qui soit écologiquement intensive. »*[4] Alors que plus d'un milliard de personnes souffrent de faim et de malnutrition dans le monde, notre chère vieille Europe est-elle devenue si snob, si bobo, pour envisager de se passer d'une politique agricole ? L'arme alimentaire n'est pas qu'une expression : on ne peut pas prendre le risque de faire dépendre l'alimentation des citoyens européens des importations !

RAISON N°2 : A ceux qui voudraient laisser croire aux citoyens que l'agriculture n'a plus sa place en Bretagne, en France, et en Europe, rappelons-leur que **la balance de l'agriculture et de l'agroalimentaire est excédentaire**, alors que le déficit commercial de la France atteint des records, et que face à la crise économique mondiale certains pays européens sont au bord de la faillite ! **L'agriculture et l'agroalimentaire français constituent la première industrie française, loin devant l'automobile !** Mais en a-t-on vraiment l'impression quand l'on voit le plan de sauvetage mené tambour battant pour l'industrie automobile, contre ce petit pansement de rien du tout qu'est le Plan de Soutien Exceptionnel à l'Agriculture (PSEA) ?

---

[4] *« Pour sauver la planète, sauvons les paysans ! »*, article de Sylvie Brunel paru dans Le Monde du 9 février 2010

Les aides publiques en traitement curatif ne remplaceront jamais la nécessité d'une politique économique de prévention des ondes de choc !

RAISON N°3 : L'agriculture est également source de dynamisme économique et social dans les zones rurales. Ainsi, en Bretagne[5] :

- 1 exploitation agricole générerait 5 emplois très directs ;
- Directement et indirectement, l'agriculture contribue au minimum à 30% des emplois !
- L'agriculture contribue de manière minimale à 39 % du chiffre d'affaires en moyenne des entreprises !

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont directement et indirectement, les premiers pourvoyeurs d'emplois en Bretagne !.

RAISON N°4 : Néoruraux et touristes apprécient également la qualité de vie en Bretagne ! Mais *« (…) Cette nature que les citadins aiment tant est le produit de sociétés paysannes, qui ont entretenu les chemins, ouvert les espaces inaccessibles, débroussaillé, planté, sélectionné. Les espaces verts sont d'abord des espaces agricoles. Pas un paysage en France qui n'ait été façonné par les paysans ! Livrez la nature à elle-même : vous n'y mettrez plus les pieds ! (…) La diversité et la beauté de la France, notre pays les doit à des siècles de tradition agraire. »*[6]

RAISON N°5 : Les détracteurs de la PAC se plaisent à mettre en avant les effets négatifs de « l'agriculture subventionnée » sur le climat. Pourtant, les prairies et champs cultivés séquestrent tout autant de CO_2 qu'une forêt, voire même plus !

Il ne faut pas non plus oublier que l'agriculture joue un rôle positif dans la réduction des gaz à effet de serre !

L'agriculture est un secteur économique vulnérable : cycles de production longs, aléas climatiques et sanitaires, extrême volatilité des prix, absence de visibilité sur les débouchés et les revenus. Quel secteur économique résisterait à autant de contraintes ? Aucun.

Pour la FDSEA, l'agriculture, au regard de son caractère stratégique, doit disposer d'outils efficaces pour pallier les incertitudes économiques, toujours davantage plombées par des distorsions de concurrence ! ***Il est urgent d'en prendre conscience : les agriculteurs se découragent, ne se sentent pas soutenus, et, surtout, ils n'ont plus de revenu !***

La PAC doit retrouver un sens, pour nous agriculteurs, et pour les citoyens.

---

[5] Source issue du livre de Jean Ollivro, *« Projet Bretagne »,* Editions Apogée

[6] *« Pour sauver la planète, sauvons les paysans ! »*, article de Sylvie Brunel paru dans Le Monde du 9 février 2010

2.2 Etre force de proposition sur les éléments essentiels de l'avenir de la PAC

Le débat sur la légitimité de la PAC, son financement, les objectifs à poursuivre dans le cadre de cette politique, doivent nous inciter à prendre des positions fortes dès à présent, et montrer nos ambitions. Nos prises de position sont d'autant plus importantes maintenant que les députés européens sont appelés à jouer un rôle plus important dans le domaine de la PAC. En effet, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le 1er décembre 2009, la procédure dite de codécision est devenue la règle générale pour l'agriculture. **Ainsi, le Parlement européen, qui représente les citoyens de l'Union européenne, est à présent co-législateur avec le Conseil des Ministres de l'Union** – représentant les gouvernements des 27 Etats membres. Jusqu'alors, les députés européens n'avaient qu'un rôle consultatif en matière de politique agricole. Le Parlement européen jouit également d'une prérogative nouvelle en matière budgétaire puisqu'il sera désormais à égalité avec le Conseil pour statuer sur le financement de la PAC.

> *Nous attendons de nos députés européens **qu'ils assument pleinement leurs responsabilités**, et qu'ils **défendent une politique agricole volontariste, forte, moderne** et qui donne de la visibilité aux agriculteurs, et de la lisibilité aux citoyens.*

- ***Premier pilier de la PAC : réinventer des outils de gestion des marchés***

Le démantèlement progressif des outils européens de gestion et de régulation des marchés expose directement les agriculteurs aux aléas de marché dans un secteur pourtant fondamentalement vulnérable.

Le bilan de santé de la PAC, définitivement adopté en 2008, a réduit à peau de chagrin ces outils issus des OCM (Organisations Communes des Marchés), alors qu'ils ont démontré leur efficacité dans le passé, et ce pour un faible coût :

- **L'intervention (stockage privé)**, transformée en filet de sécurité, ne permet plus à la production de résister ;
- **Les restitutions aux exportations**, même si elles demeurent opérationnelles dans certains secteurs, il n'en reste pas moins que :
    - Le secteur porcin en aurait fortement besoin, or l'Allemagne n'en veut pas ! Est-ce pour affaiblir les bassins de production concurrents (Danemark et France) et ainsi asseoir son hégémonie ?
    - Le secteur laitier a eu toutes les difficultés à les décrocher, et de façon encore insuffisante.
    - Pour le secteur des fruits et légumes, elles ont été supprimées…

La volatilité accrue des prix des produits agricoles rend nécessaire l'existence d'outils de gestion des marchés. Mais nous sommes conscients qu'il faudra se battre pour les obtenir, à l'heure où certains se verraient bien mener une politique environnementale, et non plus agricole, avec le budget de la PAC ! Pour la PAC post 2013, il sera notamment fondamental **d'imaginer un outil qui puisse remplacer les restitutions aux exportations : l'Europe doit conserver sa capacité à exporter.**

L'harmonisation des paiements directs entre exploitants agricoles (abandon des références historiques) et entre Etats membres sera une question majeure d'ici à 2013.

Mais dans une Europe à 27 Etats membres, avec autant de disparités en matière de législation sociale, environnementale, fiscale, sanitaire…, peut-on légitimement accorder les mêmes aides directes aux exploitants agricoles de tous les Etats de l'Union ? Un tel choix serait non seulement surréaliste, mais aussi profondément injuste. Les frontières de l'Europe ne cessent de s'étendre, mais sans parvenir à créer une harmonie économique, monétaire et réglementaire entre l'ensemble des Etats membres. De fait, les agriculteurs français, et bretons, subissent des distorsions de concurrence de plus en plus importantes qui plombent leur compétitivité !

La FDSEA exige que la France cesse d'imposer des contraintes franco françaises, mais également que, d'une manière ou d'une autre, les paiements directs compensent les efforts consentis par les agriculteurs face aux contraintes réglementaires.

La FDSEA demande que ***les paiements directs compensent d'une manière ou d'une autre les contraintes règlementaires franco-françaises subies par les agriculteurs.***

Le discours de Bruno Lemaire au Sénat, le 18 février dernier, a considérablement tranché avec la volonté affichée jusqu'alors, affirmant ainsi qu'il n'y aurait *« (…) pas de nouvelle norme environnementale sans étude d'impact économique approfondie sur toutes les exploitations françaises ; et pas de nouvelle norme environnementale en France sans que nos voisins n'aient adopté les mêmes. »* Nous jugerons sur la réalité des actes ! Car seule une volonté politique forte permettra de remettre à plat le dossier des distorsions de concurrence. Faut-il rappeler que la LOA de 2006 a mis en place un observatoire des distorsions de concurrence qui, à ce jour, ne fonctionne pas ?

La FDSEA demande un engagement politique fort, et réel, pour expertiser les distorsions de concurrence supportées par les agriculteurs français, et agir contre ces distorsions !

- ***Deuxième pilier de la PAC : des aides à vocation agricole, au service des nouveaux défis***

Les agriculteurs sont conscients du rôle de plus en plus important que joue le 2ème pilier de la PAC, consacré au développement rural. Actuellement, ce 2ème pilier est absolument illisible : quels objectifs ? Quels financements ? Il est ainsi inacceptable que la France ait introduit la PHAE dans le 2ème pilier, juste pour bénéficier du cofinancement communautaire !

Nous voulons que la PAC d'après 2013 consacre l'existence d'un deuxième pilier à vocation agricole, intégrant le cas échéant les nouveaux défis dans lesquels l'agriculture peut avoir un rôle positif : eau, énergie, changement climatique, biodiversité. Par exemple, concernant le changement climatique, il faudrait introduire dans le 2ème pilier des paiements complémentaires pour aider l'agriculture à développer des énergies limitant les dégagements de CO_2 (cogénération, méthanisation, photovoltaïque sur bâtiment). De telles mesures seraient d'autant plus pertinentes en Bretagne en raison du problème d'autonomie énergétique dont souffre notre région.

L'agriculture a un rôle positif à jouer en matière d'énergie, et la PAC peut y contribuer !

- ***La question de la renationalisation de la PAC***

En filigrane de tout cela, il ne faut pas occulter la question de la renationalisation de la PAC. Le bilan de santé de la PAC en a déjà entrouvert les portes en introduisant davantage de subsidiarité pour les Etats membres. Nous ne pouvons que mettre en garde sur les dangers d'une renationalisation de la PAC : c'est l'ambition agricole européenne qui risque sera mise à mal. A force d'introduire toujours plus de subsidiarité, **on risque de remettre en cause la notion de politique agricole commune** ! Il est d'ores et déjà flagrant de voir l'impact des orientations prises par l'Allemagne en matière de politique laitière. Fin 2009, les pouvoirs publics allemands ont annoncé un plan de subventionnement de 750 millions d'euros sur deux ans pour aider la production laitière allemande à se restructurer pour l'après-quota ! L'Allemagne laitière affiche son ambition de se développer, et de conquérir des parts de marché au sein de l'Union européenne, mais aussi en Asie.

La subsidiarité va aggraver le fossé qui se creuse entre les politiques agricoles menées par les différents Etats membres. Une renationalisation de la PAC pose évidemment la question du cofinancement éventuellement apporté par les Etats membres : les Etats seront-ils tous prêts à remettre la main au portefeuille, a fortiori lorsqu'ils sont déjà contributeurs nets… et que les caisses de l'Etat sont vides ?

La FDSEA estime que les réflexions et enjeux sur l'avenir de la PAC d'après 2013 doivent nous conduire à regarder l'avenir avec lucidité. La PAC ne fera pas le revenu des agriculteurs – pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs. Dans une économie mondialisée, où la concurrence internationale fait rage, nous devons plus que jamais envisager notre futur commun sous un angle économique. Si nous voulons des prix, et pas des primes, soyons responsables, et unis, pour nous inscrire collectivement, et individuellement, dans un raisonnement économique. Ceci implique, à la base, d'installer des jeunes sur des exploitations économiquement viables. ***Pour la FDSEA, l'agriculteur est d'abord un entrepreneur, mais il ne sera rien face aux industriels, ni à la grande distribution, sans une organisation des producteurs forte !***

B. Organisation économique des producteurs : renforcer le maillon production

Depuis 2008, la FDSEA du Finistère a entamé une réflexion sur le renforcement du maillon production. Il est important de rappeler les raisons de cette réflexion, mais aussi les leviers qui s'offrent à nous pour renforcer le maillon production.

1. Fondamentaux de la réflexion de la FDSEA du Finistère sur le renforcement du maillon production

Dans le rapport d'orientation de 2009, la FDSEA du Finistère soulignait que : *« face aux mouvements de réorganisation des entreprises de transformation,* ***nous sommes convaincus que les agriculteurs ne retrouveront du pouvoir dans la filière que dans le cadre d'une organisation de la première mise en marché forte****. »* Tel est le sens du projet d'organisation des producteurs, ayant pour base les Organisations de Producteurs (OP) qui pourraient s'unir sur un territoire en Association d'OP (AOP) – projet porté par la FDSEA depuis 2008. **Il est important de rappeler les positions que nous soutenons sur ce dossier.**

1.1 Les OP, clés de voûte du renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs

Les OP, dans la mesure où elles ont pour objet d'offrir aux producteurs la capacité de se constituer en contrepoids économique face aux transformateurs et détaillants, peuvent contribuer fortement à regrouper l'offre (structuration horizontale de la première mise en marché). **Ce rétablissement du rapport de force en faveur des producteurs est une condition sine qua non du bon fonctionnement concurrentiel de la chaîne alimentaire en France, et en Europe**. La position de la FDSEA se trouve confortée par différentes communications de la Commission européenne, mais aussi par l'Autorité française de la concurrence.

En effet, comme l'a souligné le Conseil de la concurrence, dans son avis du 7 mai 2008 relatif à l'organisation économique de la filière des fruits et légumes, ***« le déséquilibre dans les relations commerciales entre producteurs et distributeurs soulève deux problèmes : un problème de partage de profits entre amont et aval*** *d'une part, un* ***problème d'efficacité économique*** *d'autre part. »* L'autorité de la concurrence a ajouté, dans son avis du 2 octobre 2009 sur le lait, que *« dans un contexte où* ***les producteurs de lait sont souvent dans une situation de dépendance économique vis-à-vis de leur collecteur****, renforcer leur pouvoir de marché pourrait contribuer à renforcer l'efficacité économique. »*

Loin d'avoir pour objectif de se substituer aux interventions publiques (nationale et européenne), qui sont et resteront nécessaires lors de crises majeures, **les organisations de producteurs, de façon pragmatique et dynamique, peuvent servir à renforcer les liens entre bassins de production, à prévenir les crises, à compenser les distorsions de concurrence réglementaires… voire donner un nouvel élan à la PAC de l'après 2013.**

Le 22 juillet 2009, la Commission européenne a adopté une communication sur la situation du marché laitier. Celle-ci encourage la création d'organisations de producteurs pour renforcer l'efficacité des producteurs de lait, notamment adapter l'offre à la demande. En effet, **selon la Commission, les organisations de producteurs permettraient de renforcer le poids des producteurs face aux transformateurs et aux détaillants**. Depuis le bilan de santé de la PAC, les Etats membres peuvent reconnaître des organisations de producteurs dans tous les secteurs[7]. **La Commission envisage même d'allouer des aides financières spécifiques aux organisations de producteurs**, un peu à l'instar de ce qui se fait déjà dans le secteur des fruits et légumes.

Cette volonté de renforcer le poids des agriculteurs se retrouve dans le cadre de la mise en place du groupe à haut niveau sur le lait (renforcement du pouvoir de négociation des producteurs, mise en place de relations contractuelles équilibrées), et a également fait l'objet d'une analyse par la Commission européenne, dans sa communication en date du 28 octobre 2009, *« Une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus performante en Europe »*[8]. Ainsi, pour la Commission, le renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs, notamment via les organisations de producteurs, est prioritaire. Une telle action serait nécessaire, **non seulement pour lutter contre les pratiques contractuelles déloyales**, mais aussi promouvoir la compétitivité de la chaîne alimentaire. Toutefois, il faudra absolument que la Commission européenne revienne sur la notion de marché pertinent (qui permet de déterminer la notion de position dominante, et le cas

[7] Article 122 Règlement OCM unique
[8] COM(2009)591

échéant l'abus qui pourrait en résulter) pour permettre aux producteurs de s'organiser à l'échelle d'un territoire.

La FDSEA considère que la « contractualisation » ne pourra intervenir qu'au travers une organisation des producteurs renforcée. Il est non seulement inacceptable que les producteurs aient un pouvoir de négociation déséquilibré avec les acheteurs, mais qu'en outre les relations contractuelles entre producteurs et acheteurs soient déséquilibrées. Qui peut croire que les producteurs ne se trouvent pas aujourd'hui dans une situation de dépendance économique vis-à-vis des entreprises quand on sait que :

- Les producteurs ne disposent généralement pas d'alternative économique (impossibilité de changer d'entreprise) ;
- Les producteurs peuvent se voir imposer un prix bas fixé unilatéralement par une entreprise.

> ***Le droit de la concurrence doit évoluer pour permettre un renforcement du pouvoir de négociation des producteurs au sein des filières**, et protéger le producteur de relations contractuelles déséquilibrées.*

Dans ce cadre, **nous estimons nécessaire l'adoption de lignes directrices communautaires établissant des principes relatifs aux bonnes pratiques contractuelles**. Il ne doit en aucun s'agir de définir des contrats types, dont la rigidité pourrait priver les producteurs de leur liberté de négociation.

Les bonnes pratiques contractuelles doivent permettre d'améliorer les relations contractuelles qui existent déjà entre un producteur et une entreprise. En effet, **les producteurs disposent déjà de contrats avec une entreprise, qu'il s'agisse d'une coopérative ou d'une entreprise industrielle et commerciale (entreprise « privée »)**. **Ces contrats prévoient déjà le transfert de propriété de la production livrée par le producteur à l'entreprise** (par exemple, pour le lait, le transfert de propriété s'effectue souvent à partir du moment où le lait est dans le tank ; pour le porc, le transfert de propriété du producteur au groupement intervient généralement au moment de l'embarquement des porcs).

En outre, même s'il faut être vigilant sur le cadre de la contractualisation, **il ne faut pas confondre « contractualisation » et « intégration »**. Tout d'abord, le contrat ne peut être qualifié d'intégration que s'il est conclu entre un agriculteur et une entreprise industrielle et commerciale, ce qui n'est pas le cas entre un adhérent et sa coopérative. D'autre part, la dépendance économique constitue le critère essentiel d'un contrat d'intégration dès lors qu'elle est relevée dans l'approvisionnement en moyens de production du producteur ou dans la commercialisation et l'écoulement de sa production[9]. Ainsi, en volaille par exemple, **le producteur s'engage à élever des animaux appartenant à une entreprise commerciale, et cette dernière s'engage à lui fournir les moyens de production**. Dans ce cas précis, **le producteur n'est pas propriétaire des produits** (animaux, aliments, produits vétérinaires…) sur lesquels il intervient. Or, dans la plupart des cas (lait, porcs, légumes, etc.), et à l'exception de la volaille et veaux de boucherie, le producteur est bien propriétaire de ses animaux et de ses moyens de production.

---

[9] Arrêt de la 1ère chambre civile de la Cour de cassation en date du 24 septembre 2009

Le renforcement du maillon production présente des intérêts majeurs :

- *D'un point de vue juridique :* concentration horizontale de la première mise en marché contribuant à rétablir le fonctionnement concurrentiel des filières.
- *D'un point de vue économique :* renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs en vue d'établir des relations commerciales équilibrées avec les autres acteurs de la filière et de limiter la spéculation sur le marché des produits agricoles.

1.2 Consolider l'action des OP reconnues au niveau communautaire par la création d'AOP

Le renforcement du rôle des OP, tel que prévu par l'OCM unique, constitue une étape importante dans l'organisation économique des producteurs. Toutefois, dans un contexte où les phénomènes de variation des marchés (offre / demande) et des prix s'accentuent considérablement, des stratégies d'alliance entre OP, sur un territoire donné, sont indispensables.

La FDSEA du Finistère défend la proposition d'étendre à l'ensemble des secteurs sous OCM la possibilité de constituer des associations d'organisations de producteurs (AOP). L'AOP s'avère complémentaire des OP pour renforcer la structuration horizontale des agriculteurs. De telles démarches s'avèrent nécessaires dans une économie mondialisée.

> ***La FDSEA demande d'étendre la possibilité de constituer des AOP pour l'ensemble des secteurs sous OCM.***

L'Autorité de la concurrence française, dans son avis en date du 2 octobre 2009, envisage un **assouplissement de l'OCM unique** pour favoriser la concentration de l'offre dans le secteur laitier : *« Le secteur des fruits et légumes est régi par une OCM plus souple en matière d'organisations de producteurs que le secteur laitier. En effet, sous réserve qu'elle ne soit pas en position dominante,* ***une association d'organisations de producteurs peut, sans transfert de propriété, être chargée par ses membres de la commercialisation des produits****; elle peut également organiser des échanges d'informations ayant pour objet de régulariser les prix à la production, c'est-à-dire d'en limiter la volatilité. »*

Il est précisé dans cet avis que *« **Le secteur laitier étant également concerné par un déséquilibre dans les relations commerciales entre les producteurs et les acheteurs, en l'occurrence les transformateurs, il pourrait être pertinent d'assouplir les règles encadrant ce secteur** de manière à le faire bénéficier des solutions trouvées pour les fruits et légumes. »* L'avis de l'autorité de la concurrence apporte également des garanties juridiques : *« Si l'assouplissement évoqué (…) venait à être mis en œuvre,* ***des associations d'organisations de producteurs pourraient elles-mêmes, sous certaines conditions, concentrer l'offre sans que les producteurs participant à ces structures puissent se voir reprocher de participer à des ententes anticoncurrentielles. »***[10]

[10] Avis de l'Autorité de la concurrence N°09-A-48 du 2 octobre 2009, relatif au fonctionnement du secteur laitier (§ 102, 103 et 106)

Pour la FDSEA du Finistère, les associations d'organisations de producteurs pourraient exercer les missions suivantes :

- **Concentrer l'offre et renforcer le poids des agriculteurs dans la filière, face à des transformateurs et distributeurs de plus en plus concentrés :**
  - L'AOP, un levier pour renforcer la structuration horizontale des producteurs (obtenir du pouvoir de négociation grâce à une première mise en marché forte ; des agriculteurs acteurs de la détermination du prix de vente de leurs produits).
  - L'AOP, un levier pour mettre en place des relations contractuelles négociées collectivement, pour l'ensemble des producteurs d'une même filière.

- **Atténuer les variations des marchés grâce à la mise en place des mesures professionnelles de prévention et de gestion des crises** avec des possibilités de cofinancements communautaires.

Conformément aux orientations prises en 2008 et 2009, la FDSEA du Finistère a poursuivi son travail de réflexion, et de lobbying, pour faire avancer notre projet de renforcer le pouvoir du maillon production. **Concrètement, de quels leviers disposons-nous pour faire avancer le projet OP/AOP ?**

2. Renforcement du maillon production : quels leviers pour avancer ?

2.1 Une nécessaire évolution de la règlementation

Le premier levier qui permettra de concrétiser le projet OP/AOP est d'ordre réglementaire. Depuis que la FDSEA soutient ce projet, les choses avancent, surtout à l'échelon communautaire !

Tout d'abord, les Organisations de Producteurs ont à présent une assise réglementaire dans le cadre de l'OCM unique, même si certaines choses méritent encore d'être approfondies, notamment au regard du droit de la concurrence. Au-delà, la Commission européenne considère que les organisations de producteurs ont vocation à devenir le socle du renforcement du pouvoir de négociation des producteurs.

Les Etats membres ont également un rôle clé à jouer, dans la mesure où ce sont eux qui reconnaissent les OP. Seules les OP qui commercialisent avec transfert de propriété peuvent avoir une démarche d'entreprise, en définissant une stratégie commerciale adaptée au marché. Ce n'est pas en laissant chaque adhérent commercialiser seul sa propre production que l'on renforcera le poids des agriculteurs ! Malheureusement, dans le secteur des fruits et légumes, mais aussi de la viande bovine, certaines structures ont été constituées en l'absence de mise en place de tout moyen commercial uniquement pour percevoir les financements liés au statut d'organisation de producteur : ce sont des OP virtuelles, que la FDSEA dénonce depuis longtemps l'existence. Ainsi, en fruits et légumes, on ne dénombre pas moins de 285 organisations de producteurs ! Le système français de reconnaissance des OP a d'ailleurs fait l'objet de critiques sévères dans le cadre d'un arrêt du TPICE (Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes) en date du 30 septembre 2009[11].

[11] Affaire T-432/07, France / Commission

Dans ce cadre, **la FDSEA du Finistère demande que le projet de LMA** :

- **Détermine les conditions dans lesquelles l'activité économique d'une organisation de producteurs peut être regardée comme suffisante.** A ce jour, le projet de LMA renvoie la définition de cette notion à un décret ultérieur. Face à l'atomisation de l'offre, notamment en viande bovine et en fruits et légumes, **la FDSEA demande un relèvement des seuils minimaux d'activité conditionnant la reconnaissance des OP**.

- **Etende l'obligation de transfert de propriété des producteurs aux OP.** A ce jour, certaines structures peuvent être reconnues en tant qu'OP alors qu'elles ne pratiquent pas le transfert de propriété. Le projet de LMA prévoit seulement de réaliser un bilan de l'organisation économique des producteurs avant le 1er janvier 2013 et, le cas échéant, d'écarter la dérogation permettant la reconnaissance en tant qu'OP des structures ne pratiquant pas le transfert de propriété.

  Pour la FDSEA, le transfert de propriété est une condition primordiale et indispensable de l'efficacité commerciale et du pouvoir de négociation des producteurs.

La FDSEA s'interroge également sur les orientations prises par la France dans le cadre du projet de LMA concernant les interprofessions qui constituent, rappelons-le, une spécificité française. En effet, **le projet de LMA veut renforcer considérablement les missions des organisations interprofessionnelles, notamment sur la gestion de marché.** Or, dans le Groupe à Haut Niveau sur le lait, la DG concurrence a rappelé qu'un **accord horizontal ou vertical entre opérateurs** ayant un effet sur le marché communautaire, et qui conduirait à la fixation d'un prix ou à une répartition de marchés, serait considéré comme une atteinte grave au droit de la concurrence[12]. **Si ce projet était adopté en l'état, cela pourrait renforcer l'insécurité juridique liée aux accords interprofessionnels, avec des conséquences potentielles pour les organisations économiques et les producteurs.**

> *Pour la FDSEA, les organisations interprofessionnelles, **n'ont pas vocation à faire de la gestion de marché** : cela semble n'ont seulement difficile au regard du droit de la concurrence, mais aussi des intérêts divergents des membres des organisations interprofessionnelles. Les interprofessions ont par contre toute leur place **pour mener des actions transversales d'observatoire des marchés, de recherche, de communication, de promotion générique…***

Le projet de LMA ne comporte aucune disposition qui permette aux agriculteurs d'avoir un minimum de projets, ou un tant soit peu de lisibilité. Face à la crise actuelle, un tel manque d'ambition est inadmissible !

> ***Nous aurions besoin d'une vraie loi d'orientation qui donne des perspectives de l'installation à la retraite, comme cela a été le cas avec les lois de 1960 et 1962 !***

[12] L'article 101 du Traité (TFUE) relatif aux ententes anticoncurrentielles s'applique aux interprofessions

Les agriculteurs, quand ils s'installent, construisent un projet de vie : des perspectives de carrière sont indispensables, pour investir, être compétitif et dynamique ! Quand on évoque le projet de vie des agriculteurs, **nous demandons aussi à ce que les Pouvoirs publics tiennent compte des problématiques liées à la retraite, notamment l'équité des retraites de base, mais aussi de la situation des personnes qui sont contraintes d'arrêter leur métier.**

D'autre part, concernant l'échelon AOP de notre projet, la FDSEA ***demande une modification de l'OCM unique pour permettre la constitution d'associations d'organisations de producteurs, sans transfert de propriété des OP à l'AOP. Ce point a clairement été évoqué par l'Autorité de la Concurrence dans son avis du 2 octobre 2009 sur le fonctionnement de la filière laitière.***

2.2 Une volonté indispensable des hommes et des femmes !

Les leviers réglementaires pour faire aboutir le projet d'organisation des producteurs sont évidents. Toutefois, tout ceci ne se réalisera pas sans l'adhésion des agriculteurs ! Il convient de rappeler que ce projet s'est bâti autour des demandes des adhérents de la FDSEA. Lors des assemblées générales cantonales 2008 et 2009, la FDSEA a fait participer, et écrire, les adhérents pour que nous construisions, ensemble, les grandes orientations de notre structure[13]. Lors des AG cantonales de 2010, les membres du Bureau de la FDSEA se sont attachés à venir rendre compte, et expliquer, le projet OP / AOP. Le soutien de tous, pour concrétiser ce projet est fondamental ! **Des incompréhensions peuvent exister entre nous, des interrogations subsistent aussi pour nous, mais nous devons échanger et partager la même vision d'un projet pour obtenir un renforcement du pouvoir de négociation des producteurs !**

D'autre part, le projet d'organisation des producteurs que nous soutenons est avant tout économique. Pour cette raison, **rien ne se fera sans la volonté et l'appui des responsables des organisations économiques**. En 2008 et 2009, la FDSEA a rencontré les organisations économiques. Au-delà de mieux se connaître mutuellement, ces rencontres ont permis à la FDSEA d'exposer le projet d'organisation des producteurs et d'avoir des échanges constructifs à ce sujet avec les organisations économiques. La FDSEA informe, et partage régulièrement avec les membres du Conseil de l'Agriculture Finistérienne (CAF) sur le projet OP / AOP afin d'aboutir à des positions communes.

La crise actuelle, qui plonge les agriculteurs dans un désarroi profond, montre combien il est nécessaire, pour l'avenir de relever des défis sur plusieurs fronts. Le premier défi sera de préserver une politique agricole commune forte : le budget devra être à la hauteur des ambitions et il faudra absolument maintenir des instruments de régulation des marchés, à l'appui d'une préférence communautaire renouvelée.

Le deuxième défi sera pour nous celui de s'organiser : face à des acteurs de la filière de plus en plus concentrés, le renforcement du pouvoir de négociation des producteurs est capital ! Tel est le sens du projet OP / AOP porté depuis 2008 par la FDSEA du Finistère.

---

[13] Lors des AG de 2008, 4 thèmes de réflexion étaient proposés aux agriculteurs dont un sur « Quelles relations voulons-nous développer avec nos entreprises demain ? ». Ces réflexions ont été synthétisées dans le rapport d'orientation de 2008. Lors des AG de 2009, un questionnaire a été soumis aux adhérents sur le thème : « Quelles est la place du producteur dans la filière ? »

Par ailleurs, l'agriculture a toujours a été au cœur de nombreux débats de société. Ce n'est pas surprenant, étant donné les rôles des agriculteurs : alimentation, dynamisme économique et social, aménagement du territoire !

Mais il est de plus en plus marquant de voir combien certains sujets dits de société dérapent, notamment en l'absence de tout fondement scientifique, et se traduisent au final par des contraintes supplémentaires pour l'agriculture.

L'économie est évidemment ancrée dans notre métier et nos préoccupations, mais la crise que nous affrontons ne doit pas nous amener à négliger cette pression sournoise, et de plus en plus prégnante, qui s'exerce souvent contre les agriculteurs.

Partie II : L'agriculture face à la pression sociétale

Changement climatique (l'expression « changement climatique » est plus exacte que celle de « réchauffement climatique » !), eau, biodiversité, alimentation… L'agriculture est au centre de nombreuses questions de société, et ainsi régulièrement stigmatisée et mise au banc des accusés, souvent en l'absence de tout fondement scientifique ! De tels « débats » sont ensuite des prétextes pour imposer des contraintes supplémentaires à l'agriculture – contraintes de plus en plus déconnectées de la réalité des exploitations agricoles…

A. Des pressions multiples, intensifiées par l'activisme des lobbies

1. Diversité des pressions exercées sur l'agriculture, et particulièrement contre l'élevage !

- ***Changement climatique***

Récemment, le changement climatique a fait l'objet de tribunes médiatiques considérables en raison de la tenue de Conférence de Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Cette conférence s'est soldée par un accord a minima, qualifié de fiasco par de nombreux journaux[14]. Le 20 décembre 2009, Libération soulignait même : *« la presse mondiale est unanime à dénoncer à la fois un échec retentissant de l'Onu et l'incapacité des dirigeants de la planète à se mettre d'accord sur un projet commun essentiel à la survie de l'humanité. »* Les associations environnementales et ONG comme le WWF, espéraient que Copenhague se solde sur un accord ambitieux. Arnaud Gossement, porte-parole de France Nature Environnement ne pensait sans doute pas si bien dire à propos de Copenhague : *« c'est un bordel inouï, personne ne sait ce qui se passe. Le seul truc vrai c'est que des chefs d'Etat sont en train de discuter entre eux, que la bouffe est mauvaise et qu'il fait un froid de canard. Le plus probable est une déclaration politique épaisse comme une feuille de papier, et un rendez-vous fixé dans six mois. »*[15]

Le fiasco de Copenhague a donc été d'autant plus retentissant que la pression était extrêmement forte pour que la Conférence de l'ONU parvienne à un accord ambitieux en vue de lutter contre le changement climatique. Mais s'agissait-il vraiment de lutter contre le changement climatique ? **Copenhague a été une occasion de plus pour nos détracteurs d'accuser l'agriculture conventionnelle, et notamment l'élevage, de tous les maux.** C'est sûr que pour limiter les gaz à effets de serre, rien de tel que de limiter les émissions de méthane issues de l'agriculture ! Le méthane est donc le mot politiquement correct pour pointer du doigt les vaches… et leurs rots ! Il n'en fallait pas tant pour que l'Irlande envisage de taxer les rots des vaches.

> *De telles affirmations sur l'impact de l'agriculture sur le changement climatique relèvent de la manipulation intellectuelle quand on sait que : l'agriculture européenne n'émet qu'une petite partie des gaz à effet de serre et qu'elle contribue positivement au stockage de carbone (maïs, surfaces en herbe).*

---

[14] *« Copenhague s'achève sur un lamentable fiasco »*, Le Monde, 19 décembre 2009
[15] Rue 89, *« Copenhague en direct : accord a minima, rendez-vous en 2010 »*

- ***Bien-être animal***

Le bien-être animal est également un sujet de polémique auquel l'agriculture doit faire face de manière récurrente. Les ONG qui militent en faveur du bien-être animal remettent profondément en cause l'élevage :

- Techniques d'élevage : castration des animaux, caudectomie chez le porcelet, écornage, gavage…
- Modes d'élevage : l'élevage en bâtiment est parfois assimilé à un univers concentrationnaire, la gestion rationnelle des élevages (lots d'animaux, conduite en bande…).
- Transport des animaux vivants, qui conduit actuellement à un durcissement des contraintes.

Le fait que l'élevage soit également la cible d'ONG écologistes, en lien avec le changement climatique, donne un écho encore plus grand aux théories des associations « welfaristes »[16]. Cette diversité d'influences sur l'élevage a finalement un seul message à l'attention du grand public : consommer moins de viande ! Car moins de viande, pour eux, c'est moins de réchauffement climatique, et forcément plus de bien-être animal ! Les associations militent donc pour changer les comportements alimentaires de millions de personnes et que, au nom du réchauffement climatique et du bien-être animal, ils consomment moins de viande[17] ! Symboliquement, une association américaine a même lancé l'idée d'une journée sans viande[18].

Face à ces attaques, plus ou moins concertées contre l'élevage, le monde agricole est relativement silencieux.

> *Mais il nous apparaît à tous évident que* ***notre volonté de bien faire notre métier est la meilleure garantie du bien-être animal ! Pour être éleveur, il faut d'abord aimer les animaux : c'est une passion obligatoire et nécessaire pour exercer ce métier.***

- ***Algues vertes***

L'élevage est également mis en cause dans le cadre du dossier algues vertes. L'élevage intensif a été pointé du doigt, par les associations, les médias, comme seul responsable de la prolifération des algues vertes. Quand les médias diffusent des reportages sur les algues vertes, ils ne montrent que des images de tonnes à lisier ou de pulvérisateurs ! L'agriculture bretonne est stigmatisée et mise au pilori, sans qu'aucune étude scientifique n'établisse exactement les liens avec les flux de nutriments. **Il n'est pas question que l'agriculture assume seule la responsabilité de la prolifération des algues vertes, et par voie de conséquences les contraintes drastiques qui risquent de s'imposer aux exploitations agricoles bretonnes.** Les causes des algues vertes sont multiples, à commencer par des facteurs naturels comme les caractéristiques des baies, les courants, la profondeur et la luminosité. Les collectivités et industries ont leur part de responsabilité, et celles-ci doivent impérativement être mises à contribution. Le plan d'action sera sinon voué à l'échec.

---

[16] Lobbies militant en faveur du bien-être (welfare) animal

[17] Voir la campagne de l'Association Végétarienne de France sur le lien suivant : http://www.vegetarisme.fr/_pdfs/CP_JSV.pdf

[18] http://journee-sans-viande.info/

> *Avant toute expérimentation de mesures complémentaires sur les pratiques agricoles, il est indispensable* ***de faire une étude grandeur nature de la corrélation entre les flux de nutriments et la prolifération des algues vertes.***

Il ne sera pas non plus acceptable qu'un seul département mette en œuvre une politique de lutte contre les algues vertes qui n'ait pas été réfléchie et acceptée par l'ensemble des organisations professionnelles bretonnes, car ce qui est à l'essai aujourd'hui deviendra obligatoire demain, et ce pour l'ensemble des agriculteurs bretons !

- ***Produits phytosanitaires***

L'élevage est actuellement sous le feu des critiques des associations et ONG environnementales. Le monde végétal n'est pas épargné. **L'usage des produits phytosanitaires en agriculture est régulièrement attaqué**, soit par des associations, soit par les médias : résidus de pesticides, dépassement des Limites Maximales en Résidus, pollution des eaux, déchets issus des produits phytosanitaires…

De tout temps (depuis le néolithique), les agriculteurs ont protégé leurs cultures. Les moyens modernes de protection incluent des produits phytosanitaires, mais aussi beaucoup d'autres méthodes : choix des variétés, rotations, façons culturales...

> *Les techniques modernes de l'agriculture, au rang desquelles les produits de protection phytosanitaire ne sont pas toujours, loin s'en faut, les ennemis de l'environnement.*

Elles permettent d'optimiser l'utilisation de l'espace, des matières premières et de l'énergie. Elles sont donc non seulement utiles à l'agriculteur, mais aussi à l'ensemble de la société[19].

Nous ne pouvons plus accepter d'être accusés, mis au banc de la société, par toutes ces associations, ONG… Pour cela, **il est important de connaître nos détracteurs : qui sont-ils ? Quelles sont leurs stratégies ? Devrions-nous utiliser les mêmes méthodes pour être audibles auprès des médias, et donc de nos concitoyens et des élus ?**

2. Les stratégies d'influence des lobbies

2.1 Lobbies : la toile d'araignée

Les lobbies sont aujourd'hui partout, sur tous les sujets, et à tous les échelons. Des associations de quartier aux grandes ONG internationales, les lobbies se multiplient. Il ne s'agit pas de faire de la paranoïa, mais de constater une réalité !

[19] Source Forum Phyto, http://www.forumphyto.fr/

- ***Lobbies : une présence à tous les échelons***

Au niveau local, les agriculteurs sont confrontés à des pressions variées dans le cadre :
- De la révision des PLU,
- De l'application de la loi littoral,
- De la mise en place de captages,
- De création d'itinéraires de randonnée,
- D'extensions d'élevage…

Sur tous ces sujets, des associations, ou des groupes de riverains, s'organisent et sont actifs. Ces dossiers sont pourtant complexes, et revêtent une importance majeure pour l'activité agricole. Par exemple, en mai 2003, un agriculteur a vécu l'enfer à cause de personnes qui ont lutté par procédures, pressions et autres intimidations, contre un projet de combustion de fumier de volailles pour le chauffage d'une serre ! Dans un communiqué de presse en date du 20 mai 2003, l'agriculteur s'exprimait ainsi : *« J'accuse le terrorisme de la rue, mais j'abandonne la mort dans l'âme, face à des gens qui font de l'abus du droit la règle et de son respect l'exception. »* Que dire encore des projets de méthanisation qui ne voient pas le jour, ou de dossiers ICPE bloqués… sous la pression de l'actualité, sous la pression de la rue, riverains ou associations. Pendant ce temps, les agriculteurs prennent un retard inexorable face à leurs concurrents sans que cela réponde pour autant à des impératifs réglementaires !

Il nous est peut-être difficile de nous libérer pour toutes les réunions dites de concertation qui peuvent avoir lieu… Peut-être aussi que les agriculteurs n'ont plus envie de participer à des réunions publiques, de peur d'être victimes de la pression de la rue. Les agriculteurs sont d'ailleurs loin d'être majoritaires dans les réunions locales sur les périmètres de protection des captages, les SAGE, les PLU… **Mais la nature a horreur du vide : il est indispensable que nous soyons présents sur les dossiers locaux**, pour des réunions organisées par les mairies, les communautés d'agglomération, le conservatoire du littoral, dans les commissions locales de l'eau...

La FDSEA incite les agriculteurs à participer aux réunions publiques susceptibles d'avoir un impact sur les activités agricoles. La FDSEA s'engage à accompagner les responsables locaux, en les aidant à se préparer à ces réunions et à se former.

Il est en effet du rôle de la FDSEA d'aider le local à mieux appréhender les aspects techniques des dossiers.

Le lobbying des associations sur les sujets agricoles s'avère également de plus en plus important aux échelons national et européen. Cette mutation s'est accompagnée d'une indéniable **professionnalisation des associations et ONG sur les sujets agricoles**, et ce certainement à l'appui de moyens financiers importants. Si, à présent, ces lobbies bénéficient d'une écoute attentive à Bruxelles, c'est qu'ils se sont mis en capacité d'être force de proposition sur des sujets aussi complexes que la PAC, mais aussi toutes les réglementations touchant de près ou de loin à l'agriculture (biodiversité, eau, énergie, mer et littoral, OGM, territoires…). Ainsi, les lobbies en capacité d'influer sur la politique agricole sont de plus en plus nombreux. On peut ainsi citer : France Nature Environnement elle-même membre de plein droit du Bureau Européen de l'Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et son relais européen Birdlife (protection des oiseaux et de la biodiversité), le WWF qui est une organisation mondiale de protection de l'environnement. Les associations de consommateurs comme l'UFC Que Choisir ou la CLCV sont également extrêmement présentes sur de nombreux sujets touchant l'agriculture (par exemple les pesticides) ; celles-ci sont relayées au niveau communautaire par le BEUC (Organisation européenne des consommateurs).

> ***Pour garder la main sur les dossiers agricoles, il est indispensable que le syndicalisme poursuive sa professionnalisation.***

Il sera pour cela nécessaire de développer, à un niveau de compétence élevée, la formation des responsables professionnels agricoles. C'est pourquoi, en parallèle, **nous devrons réfléchir à des solutions pour nous rendre davantage disponibles pour la défense collective des agriculteurs.**

En tout état de cause, **le syndicalisme agricole n'a pas vocation à être en opposition systématique et frontale avec ces lobbies.** Ce serait nier l'importance de ces réseaux d'influence, mais aussi passer à côté de stratégies d'alliances permettant, le cas échéant, d'influer sur les pouvoirs publics. Ceci est particulièrement flagrant pour le combat syndical mené depuis des années pour obtenir la vérité sur les prix et les marges des produits alimentaires. **Le travail mené par l'association UFC Que Choisir sur une étude de prix, révélé le 8 décembre 2009, a confirmé ce que nous dénonçons depuis longtemps : quand il y a baisse des prix agricoles, il n'y a pas de baisse répercutée pour les consommateurs**, et donc des marges injustifiées !

> *En juin 2009, la forte unité syndicale a permis d'obtenir* ***une hausse des contrôles de la DGCCRF, et ainsi de sanctionner les dérapages répétés des distributeurs.***

La FDSEA estime nécessaire de créer des alliances avec les autres acteurs de la société. Mais nous voulons **discuter avec ces nouveaux acteurs de manière constructive et de progrès**, sans ruiner les efforts économiques et environnementaux menés constamment par les agriculteurs.

- ***Les « people », voix médiatique des lobbies***

Les attaques en règle subies ces derniers temps par l'agriculture, l'élevage particulièrement, mais aussi les fruits et légumes, résultent aussi des prises de position publiques de certaines personnalités… davantage « people » que spécialistes de l'environnement, et encore moins du monde agricole ! Que penser par exemple de la présence de Pascal Légitimus le 7 décembre 2009, au sommet de Copenhague, au milieu d'experts de l'écologie et du climat ? Cette personnalité s'était engagée, comme 10 autres célébrités issues de 11 Etats membres, à être ambassadeur de l'Union européenne dans une campagne visant à sensibiliser le jeune public au changement climatique. Il y a de quoi être interpelé au vu de ses propos repris dans le JDD[20] : *« Bon, être éco-citoyen, c'est être à la mode. Ça m'arrange de la suivre. Je suis en lumière mais pour aider. Je profite de cet élan, de cette énergie écologique pour faire passer des messages.* ***J'essaie d'être alarmiste et alarmant. Mon but, c'est de faire peur. C'est comme ça que ça marche.*** *»*[21]

Effectivement, les people ne lésinent pas sur l'utilisation des discours alarmistes, fussent-ils non fondés scientifiquement ! Toujours dans la mouvance du sommet de

[20] JDD : Journal Du Dimanche
[21] http://www.lejdd.fr/Ecologie/Climat/Actualite/Legitimus-Ni-pute-ni-dupe-137914/

Copenhague, Sir Paul Mac Cartney a fait une intervention on ne peut plus remarquée devant le Parlement européen, à Bruxelles, le 3 décembre 2009. Celui-ci est intervenu devant les députés européens sur le thème du *« réchauffement climatique et de la politique alimentaire : moins de viande = moins de réchauffement »* ! Paul Mac Cartney, sans doute auditionné pour sa qualité d'écologiste convaincu, accompagnait le Président du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le Dr Rajendra K. Pachauri !

Tout ceci s'est évidemment passé à grands renforts de caméras et d'articles de presse, pour tirer à boulets rouges, et de concert, sur l'élevage. En filigrane, la démarche de Paul Mac Cartney contre la consommation de viande s'inscrit dans le cadre d'actions comme celles de l'Association Végétarienne de France (AVF). **Il faut quand même savoir que Paul Mac Cartney et le Président du GIEC ont écrit à tous les maires de France pour qu'ils s'attaquent à la surconsommation de viande.** Ils expliquaient même, dans leur courrier, que l'élevage serait responsable de 18% des émissions de gaz à effet de serre ! L'utilisation de ce chiffre est inadmissible quand on sait que, au niveau européen, l'agriculture n'émet que 9% des émissions de gaz à effet de serre !

L'AVF a également lancé une pétition pour que des menus végétariens soient disponibles chaque jour dans les restaurants collectifs. Déjà, **des personnalités ont signé cette pétition : Nicolas Hulot, le Professeur Belpomme, Marc Jolivet, Brigitte Bardot, ou encore Yann Arthus Bertrand…** Il faudrait peut-être que ceux-ci s'interrogent sur les aliments entrant dans la composition des menus végétariens, notamment le soja dont les protéines sont censées remplacer la viande : quel est le bilan carbone de ce produit qui est massivement importé en France ? Quelles sont les méthodes de production du soja, et spécialement l'utilisation des OGM ?

L'utilisation de personnalités médiatiques par les lobbies renforce considérablement l'écho médiatique des messages qu'ils veulent faire passer. Comme on a pu le voir, de nombreuses « célébrités » se sont par exemple engagées dans un combat contre la consommation de viande, et donc contre l'élevage.

L'opinion publique se trouve aujourd'hui prise à parti sur des questions agricoles d'une importance majeure, pour les agriculteurs, mais aussi pour la société. Ceci étant, il faudra bien admettre que les enjeux de tels débats sur l'agriculture sont extrêmement complexes. Nous-mêmes, agriculteurs, n'avons pas toutes les réponses, par exemple sur les OGM. Pour autant, nous avançons en même temps que notre monde, dans une démarche de progrès. Ces avancées sont aujourd'hui totalement niées par certains lobbies, qui disposent en plus d'une surexposition médiatique qui rend inaudibles les réponses des agriculteurs. L'utilisation des « people » est une stratégie de communication ; **la manipulation des peurs de la société fait aussi partie intégrante des tactiques des lobbies.**

2.2 La peur : une pièce maîtresse de la stratégie des lobbies

Actuellement, de plus en plus de réflexions se font jour sur l'utilisation de la peur, comme stratégie politique. Il est vrai que le contexte de crise actuelle offre un terreau particulier pour façonner des peurs au sein de la société. A écouter les médias, le citoyen devrait avoir peur de tout : de l'insécurité, des pesticides sur les fruits et légumes, de la surconsommation de viande, du changement climatique, des nitrates dans l'eau… Faut-il continuer plus loin la liste des peurs qu'il est politiquement correct d'avoir ? **Malheur à celui qui osera douter des théories alarmistes qu'on nous sert sur tous les sujets ! Que cela ne nous empêche pas pour autant de réfléchir aux tenants et aboutissants des stratégies catastrophistes qui sont au cœur de l'action de nombreux lobbies.**

Corey Robin a ainsi écrit : *« La peur n'est ni ce qui sauvera l'individu et la société, ni un phénomène étranger à la politique, que celle-ci soit de nature libérale ou non.* ***La peur est, au contraire, un instrument au service d'une élite au pouvoir ou d'insurgés en marche****, instrument créé et façonné par des responsables (ou des activistes) qui espèrent en tirer un profit politique, soit parce qu'elle peut les aider à atteindre un objectif politique déterminé, soit parce qu'elle reflète ou donne du poids à leurs croyances morales ou politiques, quand ce n'est pas pour ces deux raisons réunies. »*[22]

Prenons l'exemple du changement climatique. Avant le sommet de Copenhague, le changement climatique apparaissait comme une réalité incontestable, et incontestée, tant par les responsables politiques que par les scientifiques. Effectivement, tel était bien le cas en Europe, mais absolument pas Outre-Manche, où réchauffistes et climato-sceptiques se livrent une guerre sans merci depuis de nombreux mois. Les médias français n'en ont pas touché un mot, jusqu'à ce qu'intervienne le climategate : juste avant le sommet de Copenhague, une série de mails a été divulguée, révélant comment les réchauffistes manipulaient leurs preuves et empêchaient sceptiques et dissidents de publier leurs travaux. Depuis, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur le réchauffement climatique) a perdu en crédibilité, soupçonné même de complot politique. Le Président du GIEC ne se rend certainement pas plus crédible quand il intervient devant le Parlement européen pour demander aux élus de lutter contre la surconsommation de viande ! **Qui manipule qui, et pour quels intérêts ?**

> *Le fait de focaliser l'attention de la société sur un sujet, ne permet-il pas* ***de détourner l'attention du public sur les VRAIS sujets ?***

Voici un exemple extrêmement récent, toujours lié au changement climatique. Le 22 mars 2010, un expert américain, Franck Mitloehner, a présenté les résultats d'une étude sur les gaz à effet de serre[23]. **Selon lui, l'idée généralement admise que les vaches et les cochons participent au réchauffement climatique est scientifiquement erronée**. Le rapport publié en 2006 par l'ONU, affirmant que le bétail génère plus de gaz à effet de serre que l'addition des différents moyens de transports de la planète a détourné l'attention de la société, ne cherche pas les réelles causes à l'origine de la transformation du climat. **Pour Franck Mitloehner, produire moins de viande et de lait ne va qu'augmenter la famine dans les pays pauvres ; les pays riches devraient se concentrer sur la réduction de la consommation de pétrole et de charbon pour produire de l'électricité, se chauffer et utiliser les véhicules**.

Il est vrai que de telles thèses sont moins vendeuses, surtout quand, au final, ce sont les habitudes de consommation d'une société tout entière qui pourraient remises en cause ! C'est beaucoup plus facile de désigner les agriculteurs comme seuls responsables du changement climatique ! **Et comment se fait-il que les voix dissonantes, notamment celle des scientifiques, sur la réalité et les origines du changement climatique soient systématiquement étouffées, voire décrédibilisées par les politiques, par les associations ?** On retrouve exactement la même problématique sur le dossier des algues vertes, où les agriculteurs sont désignés comme seuls responsables de la prolifération des algues vertes, alors qu'aucune étude scientifique d'envergure n'a jamais été menée pour en déterminer les origines !

---

[22] *« La peur, histoire d'une idée politique »*, Corey Robin, Editions Armand Colin, 2006
[23] *« Climat. Manger moins de viande ne réduirait pas le réchauffement »*, Le Télégramme, 23 mars 2010

Le principe de précaution a complètement changé l'approche de notre société vis-à-vis du progrès et de la technique. Cependant, mal utilisé, ce principe peut conduire à des situations de blocage, de statu quo, à la lumière de théories catastrophistes qui font craindre le pire. De plus, le principe de précaution est avant tout un principe juridique sensé fonder le processus décisionnel. Or les médias n'ont de cesse d'invoquer ce principe sur tous les sujets, le vidant ainsi de sa substance. Selon François Ewald, *« avec le principe de précaution, on revient sur cette ascèse chère aux philosophes du XVIIIe selon laquelle un jugement juste devrait être dépassionné. Nous revendiquons un nouvel usage des émotions, de la peur en particulier, qui ne préserve pas de l'erreur. Le principe de précaution, loin de renforcer l'autorité de l'Etat, l'affaiblit et finalement prive la décision publique de sa légitimité. Enfin, en raison de l'exagération des émotions qui le constituent,* ***le principe de précaution tend à placer la société dans une situation de crise, d'urgence permanente comme on le constate par exemple avec la question du climat****. »*[24]

Dans ce contexte, il y a lieu de s'interroger sur la force des médias. Les théories catastrophistes et alarmistes relèvent du sensationnel et sont très vendeuses ! Ainsi, depuis quelques temps, on constate également l'apparition de « films – documentaires » traitant de l'agriculture conventionnelle. Exemples : *« Nos enfants nous accuseront »*, film de Jean-Paul Jaud, qui explique comment, et pourquoi, le maire d'une petite commune a décidé de faire passer la cantine scolaire au bio. On peut également citer l'enquête documentaire de Dominique Marchais, *« Le temps des grâces »*, qui montre combien le monde agricole est au centre d'interrogations majeures pour l'avenir. Ou encore l'émission *« Capital terre »*, diffusée par M6 le 24 mars 2010. Il est inadmissible de laisser croire aux téléspectateurs que les exploitations américaines pourraient avoir quelque chose à voir avec nos exploitations laitières, ou de viande bovine !

Le problème de ces films, et documentaires, est qu'ils ont un indéniable parti pris en faveur des théories scientifiques les plus promptes à remettre en cause l'agriculture : les médias, s'ils remplissent correctement leur devoir d'information, doivent également tenir compte des théories scientifiques « dissidentes ». Sinon, la société n'aura à disposition qu'une information parcellaire, et donc erronée !

De tels films opposent systématiquement différents types d'agriculture, notamment l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. L'agriculture biologique répond à une attente des consommateurs, certes, mais aussi à une volonté des agriculteurs d'évoluer dans leur mode d'exploitation, et ce également d'un point de vue économique. Il est inadmissible et dangereux de laisser croire que les agriculteurs produiraient des « matières premières nocives pour la santé », alors que la sécurité alimentaire n'a jamais été aussi élevée en France et en Europe. **L'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle sont complémentaires**, et répondent aux attentes des citoyens en matière d'environnement, de traçabilité, de sécurité alimentaire, qui ont un coût. Peut-on vraiment d'ailleurs définir précisément les attentes des citoyens ? Par exemple, actuellement, 70 % des citoyens français seraient contre les OGM. Mais quelle serait la tendance d'un tel sondage si les OGM faisaient baisser les prix de 20% ?[25]

On peut taxer l'agriculture de lobby, mais il en existe à des fins manifestement excessives, dilatoires et destructrices ! Que défendent les agriculteurs, au travers de leur syndicat, sinon une **agriculture durable, nourricière, ancrée au cœur d'un territoire**. Les

---

[24] *« Le principe de précaution oblige à exagérer la menace »*, Le Monde, 9 janvier 2010, Propos de François Ewald recueillis par Cécile Prieur

[25] Question posée dans le débat organisé par l'émission « C dans l'air », France cinq, le mardi 2 mars 2010, *« Agriculture riche = paysans pauvres »*,
http://www.france5.fr/c-dans-l-air/index-fr.php?page=resume&id_rubrique=1382&date=2010-03-02

agriculteurs, qui sont d'abord des entrepreneurs, défendent aussi le fait d'avoir de la visibilité sur leurs débouchés, et leurs prix. Nous ne jouons pas sur les peurs des gens, et nous attachons, au contraire, à tenir un discours responsable et un langage de vérité, et ce tant vis-à-vis de nous-mêmes que de la société.

La FDSEA n'utilisera certainement pas les mêmes méthodes que ses détracteurs : la démagogie n'est pas dans nos habitudes, encore moins les discours alarmistes à des fins politiques ! Pour autant, donnons-nous les moyens de communiquer sur l'agriculture, y compris pour tenter d'établir certaines vérités scientifiques.

Et pourquoi, nous aussi, nous n'utiliserions pas la voix de personnalités connues pour faire la promotion de notre agriculture : vu toutes les célébrités qui passent leurs vacances en Bretagne, il faudra bien admettre que l'agriculture n'est pas le monstre présenté par les médias !

Les lobbies dramatisent l'impact de l'activité agricole sur l'environnement : ils sont prêts à utiliser tous les moyens pour imposer un « modèle agricole ». Ils font donc pression, directement ou indirectement, sur les politiques pour qu'ils imposent toujours plus de contraintes à l'agriculture, sans qu'il y ait nécessairement un consensus scientifique sur l'éventuelle responsabilité des agriculteurs, ni sur la pertinence des mesures techniques à envisager. **Aujourd'hui, nous attendons de nos élus politiques bretons qu'ils assument leurs responsabilités : d'un côté ils se targuent de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire, et de l'autre ils jouent le jeu des lobbies antiéconomiques.**

B. Le rôle des élus face à la pression sociétale

De plus en plus, les pressions extérieures qui s'exercent sur l'agriculture se traduisent par des contraintes réglementaires supplémentaires pour les producteurs. En effet, les lobbies tentent d'influencer les élus politiques sur l'évolution des réglementations touchant de près ou de loin à l'agriculture. Ceci répond-il pour autant à une demande réelle de la société ? Nous demandons aux élus d'assumer leur reconnaissance vis-à-vis de l'agriculture, en prenant en compte les efforts quotidiens consentis par les agriculteurs pour remplir leur contrat vis-à-vis de la société, dont le premier article est de produire pour nourrir.

1. Pressions exercées par les lobbies pour imposer toujours plus de contraintes au monde agricole

1.1 La mode naturaliste : une pression morale contre l'acte de production

Les questions de société qui se posent au monde agricole sont nombreuses, et ont une connotation de plus en plus éthique, voire morale. Ceci est particulièrement flagrant dans les débats sur les OGM. **Insidieusement, c'est bien l'acte de produire qui est fondamentalement remis en question.** Les théories naturalistes ont le vent en poupe[26] : le

[26] Voir en ce sens le livre d'Elisabeth Badinter, *« Le conflit »*

« naturel » est à la mode ! Ici et là fleurissent des étiquetages vantant le lait naturel, le porc naturel…

Selon le précepte du naturalisme, il faudrait suivre la nature, voire même lui obéir. Pour autant, les progrès techniques qui ont accompagné la mutation de l'agriculture ont permis à l'Europe d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Comment peut-on prôner un retour à la nature, alors que, selon la définition même du code rural, *« sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle »*[27]. **L'agriculture, qu'elle soit conventionnelle ou biologique, suppose de maîtriser la nature, et non de lui obéir !** La négation du progrès technique est liberticide, d'autant que le niveau de sécurité alimentaire n'a jamais été aussi élevé en Europe, notamment grâce à la production de denrées alimentaires de qualité.

A écouter les lobbies, les bobos[28], il faudrait manger bio, manger végétarien, manger naturel… Bref, manger de tout, sauf des produits issus de l'agriculture dite « industrielle ». D'ailleurs, comment peut-on qualifier l'agriculture d'industrielle ? Le caractère industriel d'une activité est étroitement lié au processus de production mis en œuvre : division du travail, spécialisation et répétitivité des tâches, donc mécanisation, développement et spécialisation des fonctions administratives et de support, etc. Il ne faut pas confondre agriculture et industrie : l'acte de production n'est pas nécessairement industriel. Notre société actuelle a vu se développer de manière considérable le secteur des services, que l'on a tendance à opposer au secteur de la production : il est mal vu de produire, car ça pollue ! C'est d'ailleurs dans les grandes villes, où il y a principalement des emplois de service, que les tendances écologistes sont les plus importantes : est-ce parce que les villes sont polluées et qu'il fait bon vivre à la campagne ? Mais sans production, il n'y aurait pas besoin de services ! **Vouloir se passer de production, y compris agricole, est une grave erreur : en Europe, un sixième de tous les emplois est directement ou indirectement lié à l'agriculture**.

Parallèlement, **c'est un peu court d'acter que les positions des lobbies écologistes, voire végétariens, sont celles de la société !** Dans les faits, les consommateurs sont même plutôt demandeurs de liens directs avec les agriculteurs : en témoigne le développement des circuits courts (vente directe, fontaines à lait…). Les salons agricoles restent des évènements sociaux : l'affluence est toujours de mise au Salon International de l'Agriculture, mais aussi lors d'évènements locaux tels que la Fête de l'élevage organisée tous les ans à Quimper, ou l'Agrifête organisée par les Jeunes Agriculteurs du Finistère.

Médias, associations érigent ainsi l'agriculture conventionnelle en une industrie pollueuse, et y opposent une certaine idée de ce que devrait être l'agriculture.

1.2 Quand les pressions des lobbies se traduisent en contraintes supplémentaires pour les agriculteurs…

L'ampleur que prennent actuellement dans notre société les théories « naturalistes » est relativement inquiétante. Dans l'opinion publique, les associations qui se réclament de « protection » (de l'environnement, du bien-être animal…) ne peuvent qu'avoir de bonnes intentions. On fait ainsi émerger des clichés : d'un côté, les « gentilles associations » ; de l'autre, les « méchants agriculteurs ». Les médias ont toute leur part de responsabilité : le

[27] Article L.331-1 du Code rural
[28] Contraction de bourgeois-bohème

dramatique et le sensationnel, fonds de commerce de nombreux lobbies, font davantage vendre que les efforts quotidiens des agriculteurs ! **Au travers de ces pressions croissantes et multiples, l'objectif est bien d'imposer davantage de contraintes au secteur agricole.**

Le monde agricole ne refuse pas le progrès, bien au contraire !

> *Il faut aborder les contraintes et réglementations de manière pragmatique, **économiquement et socialement acceptable**, et non sous la pression de clichés diffusés par certains lobbies, et largement relayés par les médias.*

Sinon, à écouter tout le monde, et n'importe qui, on risque d'arriver à des extrêmes qui seront inacceptables pour les agriculteurs ! Les contraintes pesant sur le monde agricole sont déjà lourdes. Les agriculteurs veulent continuer d'avancer dans une voie de progrès, et ce le plus sereinement possible. Les évolutions du monde agricole doivent se faire progressivement, et de manière adaptée à la réalité des exploitations : **il ne faut pas encourager l'immobilisme en imposant des marches trop hautes !**

> *Face aux pressions croissantes qui s'exercent sur l'agriculture, il nous apparaît aujourd'hui nécessaire d'interpeler les élus politiques sur la manière dont évoluent les réglementations. Nous demandons plus de concertation, mais aussi plus de respect, pour le monde agricole.*

2. Elus politiques : une attente forte des agriculteurs, dans un climat de défiance

2.1 Posons les vrais enjeux et les vrais débats agricoles !

Les groupes de pression qui tentent d'influer sur les réglementations agricoles sont de plus en plus nombreux. La multiplication des débats participatifs organisés par les pouvoirs publics ces dernières années n'est certainement pas étrangère à cette évolution.

Le syndicalisme majoritaire accepte les débats avec d'autres acteurs de la société. Mais peut-on pour autant accepter que les sujets agricoles soient minutieusement examinés et triturés, par tant de personnes et d'associations, si bien qu'au final tout le monde peut donner son avis ! Depuis le Grenelle de l'environnement, les débats participatifs s'accumulent pour le monde agricole : grenelle de la mer, rencontres animal et société, états généraux du sanitaire, évènements liés à la biodiversité, 2010 ayant été déclarée année internationale de la biodiversité, et récemment encore les agriculteurs étaient invités au débat sur l'identité nationale ! S'ensuivent, pour les agriculteurs, une salve de réunions.

> ***Etre présent partout est un défi, mais aussi une nécessité : tous ces rendez-vous organisés par les Pouvoirs publics ont vocation à dégager un « consensus » qui sera ensuite traduit dans des textes législatifs.***

Toutes ces réunions, conférences, nous donnent le vertige. **A quoi sert-il d'avoir des représentants élus au sein de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Parlement européen, si à présent l'initiative des lois relève de la compétence de la « démocratie participative » ?** On peut aussi s'interroger sur la qualité des participants à ces réunions : les associations, ONG, fondations, sont-elles représentatives de la société civile ? Pourtant, les élus politiques se retranchent souvent derrière ces acteurs dits de la société civile pour en déduire qu'il s'agit là d'une volonté des citoyens. C'est aussi une manière d'être attentif à son électorat…

L'agriculture soulève des questions passionnantes, mais aussi passionnées. Mais les interrogations sont presque toutes orientées vers l'écologie, masquant ainsi la réalité des préoccupations des agriculteurs : le revenu !

La FDSEA est loin d'être opposée aux débats d'idées, bien au contraire. Mais il faut poser des conditions préalables impératives aujourd'hui pour le monde agricole :

- **Oser poser le vrai débat, les enjeux et les conséquences pour inviter l'opinion publique à réfléchir avec discernement sur l'avenir et la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire en Bretagne.**
- **Mettre en œuvre le plus rapidement possible les solutions économiquement, socialement et écologiquement, viables et acceptables.**

Les exploitations agricoles ne sont pas adaptables à merci. Dans la réalité économique et territoriale européenne, française, bretonne, le modèle agricole n'existe pas ! Osons l'affirmer auprès de nos élus, de l'opinion publique, pour défendre la diversité de notre agriculture.

2.2 Assez de la politique politicienne : pour un projet agricole porteur d'avenir !

Si demain, les paysans sont privés de revenus, soyons certains qu'il n'y aura plus lieu d'organiser des débats de société sur l'agriculture !

La réalité actuelle est incontestable : l'agriculture va mal ! La crise économique fait des ravages dans les exploitations agricoles, sans que les politiques ne daignent prendre le sujet à bras le corps ! Les agriculteurs en ont assez des flatteries électorales :

Nous voulons des actes à la mesure de l'importance économique, sociale et écologique que représentent l'agriculture et l'agroalimentaire bretons.

La FDSEA demande aux élus qu'ils cessent de faire de la politique politicienne. **Nous voulons que les réglementations agricoles évoluent sur des bases scientifiques, économiques, réalistes et pragmatiques.** Les changements perpétuels de règles créent un climat d'incertitude très pesant, qui décourage l'investissement. Pourtant, le monde agricole aurait bien besoin d'investir pour se moderniser : l'agriculture n'est pas un secteur qui peut rester en marge du progrès et de l'innovation ! Se priver des nouvelles technologies, c'est signer la mort de l'agriculture bretonne face à ses principaux concurrents. Ces dix dernières années, l'Allemagne a aidé ses agriculteurs à investir dans les nouvelles

technologies : ils en tirent aujourd'hui tout le bénéfice, et peuvent s'affirmer comme une grande puissance agricole ! Il est urgent que nous ne prenions pas davantage de retard…

L'agriculteur doit être considéré comme un entrepreneur à part entière. Pour investir, pour s'adapter, les agriculteurs doivent avoir de la visibilité, et pas des boulets aux pieds. En plus des contraintes qui s'accumulent, aucune solution durable n'est proposée aux agriculteurs bretons pour faire face à la crise, et faire face à la volatilité du prix des matières premières.

> *Aujourd'hui, nous avons besoin **d'un réel projet pour l'agriculture, pour donner une lisibilité et une visibilité aux agriculteurs !** Nous attendons des élus qu'ils proposent **des VRAIES solutions au monde agricole.***

Il est vrai que les agriculteurs ont vraiment l'impression d'être traités comme des citoyens de seconde zone par les responsables politiques. Aucune considération, ni reconnaissance, pour tous les efforts accomplis, que ce soit pour le développement économique et social de la Bretagne, pour la protection de l'environnement, pour l'alimentation de nos concitoyens. Ce sentiment d'abandon, les paysans l'ont exprimé le 5 octobre 2009, lorsqu'ils ont symboliquement déposé leurs cartes d'électeurs devant la Préfecture du Finistère. Certains paysans ont aussi réagi en créant la liste Terres de Bretagne lors des élections régionales du mois de mars 2010. **Il faut saluer cette décision courageuse, qui a contribué à alerter les élus, et l'opinion publique, du désarroi des paysans, mais aussi de leurs ambitions pour affronter l'avenir ! Si nous ne sommes pas davantage écoutés, il ne faudra pas exclure que les paysans renouvellent de telles initiatives.**

Le rôle de l'agriculture n'est pas que nourricier, il est aussi économique (par la contribution du secteur agricole à la balance commerciale de la France), environnemental, social et d'aménagement du territoire. Les élus politiques doivent aussi porter ces messages auprès de la société, pour une compréhension renforcée entre agriculteurs et citoyens.

Pour un pacte de confiance entre les agriculteurs et la société, nous demandons à nos responsables politiques :

- De partager avec nous la réalité d'un monde agricole qui va mal, et qui n'est pas adaptable à merci !
- De partager avec nous notre volonté d'aller de l'avant, mais avec sérénité !

Nous demandons une vraie concertation avec le monde agricole, à tous les échelons de la vie politique, par exemple sur les projets d'urbanisme, les captages, les définitions des zones humides, l'organisation économique des producteurs, la Politique Agricole Commune.

L'écoute, et les actes, que nous sollicitons aujourd'hui seront la marque de la prise en compte politique et sociétale du rôle économique, social et environnemental des agriculteurs bretons.

Conclusion

Nous évoluons dans un contexte économique et sociétal de plus en plus complexe, et aux contours incertains. Pourtant, l'agriculture, plus que n'importe quel autre secteur, a besoin de lisibilité : la volatilité des prix et les changements perpétuels de règles sont insoutenables. **Nous croyons qu'il existe des pistes d'avenir et d'espoir, à l'appui d'un projet fédérateur. L'heure est à l'unité, et à l'organisation, pour construire un projet à la hauteur des réalités qui s'imposent à nous.**

Un revenu décent pour les agriculteurs : voilà la base de la réflexion de la FDSEA ! Pour vivre de notre métier, et être en capacité d'influer sur le prix de vente de nos produits, il y a des préalables impératifs :

- **Au-delà de 2013, nous voulons une Politique Agricole Commune forte**, avec des instruments de régulation des marchés renouvelés. La PAC conserve toute sa légitimité pour assurer la sécurité alimentaire de nos concitoyens, mais aussi pour affronter positivement les nouveaux défis de l'Union européenne.
- **Dès à présent, nous demandons à disposer des leviers réglementaires pour renforcer le pouvoir de négociation des producteurs au sein des filières.**
-

La FDSEA continuera de mobiliser toutes ses forces pour renforcer le poids des producteurs, mais rien ne se fera sans l'adhésion et l'implication de toutes et tous à ce projet !

Les agriculteurs veulent vivre de leur métier : c'est une évidence. Mais nous voulons aussi vivre sereinement. Les agriculteurs ont toujours démontré leur capacité d'adaptation aux demandes de la société. **Notre volonté est de progresser et d'investir pour notre avenir et celui de nos concitoyens.** Les pressions des lobbies pour imposer plus de contraintes à l'agriculture sont croissantes, agressives, et surtout manifestement excessives. **Nous demandons aux élus de ne pas confondre les manipulations des lobbies avec les demandes de la société.** Il est urgent que ceux-ci prennent leurs responsabilités, en posant les vrais enjeux et les vrais débats pour l'agriculture, et en assumant publiquement un projet durable pour les agriculteurs.

Analyser le contexte avec réalisme et lucidité : c'est un défi auquel la FDSEA s'astreint au quotidien. Nous ne voulons ni faire du catastrophisme qui encourage l'inaction, ni nous laisser bercer d'illusions au risque de faire des déçus. La FDSEA a l'ambition de s'affirmer comme une vraie force de propositions, auprès des pouvoirs publics, auprès des autres acteurs de la filière, mais aussi au cœur du réseau de la FNSEA. **Notre credo est le suivant : ce n'est qu'unis et organisés que nous pourrons vivre de notre métier !**

GLOSSAIRE

AOP : Association d'Organisations de Producteurs

AVF : Association Végétarienne de France

BEUC : Bureau Européen des Unions de Consommateurs

CAF : Conseil de l'Agriculture Finistérienne

CLCV : Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie

CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

GHN : Groupe à Haut Niveau

DG : Direction Générale

FNE : France Nature Environnement

IAA : Industrie Agroalimentaire

ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

LMA : Loi de Modernisation de l'Agriculture

LOA : Loi d'Orientation Agricole

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

OCM : Organisation Commune des Marchés

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OP : Organisation de Producteurs

PAC : Politique Agricole Commune

PHAE : Prime Herbagère Agro Environnementale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

RNB : Revenu National Brut

SAGE : *Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux*

UE : Union Européenne

UFC Que Choisir : Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir

WWF : World Wildlife Fund

Pour ceux qui souhaitent prendre connaissance des positions de la FDSEA du Finistère, tout au long de l'année, connectez-vous sur

www.fdsea29.fr

L'ensemble des rapports de l'Assemblée Générale, des dossiers et communiqués de presse peuvent être consultés et téléchargés sur ce site.